ADMINISTRATEURS DU
SÉMINAIRE GÉNÉRAL THÉOLOGIQUE

Durée du mandat : 3 ans, nombre de personnes à élire : 2 laïcs par la Chambre des Députés, 2 presbytres ou diacres par la Chambre des Députés, 2 évêques par la Chambre des Évêques

Description de poste : Les Administrateurs sont responsables de l'évaluation, de la planification, de la mise en œuvre et de la supervision financière du Séminaire afin de s'assurer qu'il remplit sa mission : « Le Séminaire général théologique est une institution épiscopalienne qui a pour objet d'éduquer et de former les dirigeants pour l'église dans un monde en évolution ». Parmi ses responsabilités spécifiques figurent le professorat, l'élection du Doyen et des membres du corps enseignant, la recommandation du programme d'études et l'établissement des règles et des réglementations pour la gouvernance du Séminaire.

Qualités et compétences que doit posséder le candidat : une connaissance de la doctrine, de la discipline et de l'éthos de l'Église épiscopale, la capacité de penser d'une manière créative, de réfléchir d'une manière théologique, d'accepter l'ambiguïté et le travail au sein du changement, et d'avoir manifesté de l'intérêt et de la connaissance de l'enseignement théologique dans le contexte de la préparation pour le ministère, tant ordonné que laïc, pour l'Église épiscopale. Les candidats doivent s'intéresser au Séminaire général théologique en tant que ressource théologique pour les études anglicanes au service de l'Église tout entière, et faire preuve d'une volonté de s'engager en matière de temps, de talent, de sagesse, de richesse et de travail pour le bien-être du Séminaire. Il serait en outre utile que les candidats aient des compétences en finances et en collecte de fonds (des campagnes de financement, des dons planifiés et des collectes de fonds annuelles), ainsi qu'une relation établie avec la base financière de l'Église en entière et/ou la région de New York. Il est essentiel que les candidats aient des connaissances en informatique et de l'accès à Internet.

Responsabilités du poste :

Nombre de réunions par an :	trois (février, mai et octobre)
Lieu habituel des réunions :	au GTS ou dans la région de New York
Durée habituelle des réunions :	2 à 3 jours (en février, vendredi et samedi, en octobre, jeudi après-midi et vendredi/samedi, en mai, du lundi midi au mercredi midi)
Les membres font-ils partie de comités ?	oui (les Comités se réunissent immédiatement avant les réunions du conseil d'administration complet ou par conférence téléphonique)
Les frais de réunion sont-ils payés ?	oui, les membres sont encouragés à faire un don de frais
Est-il possible d'avoir une avance sur frais de voyage ?	non
Prévisions de participation :	toutes les réunions
Contribution financière annuelle :	100 % des Administrateurs contribuent et on compte qu'ils encouragent des dons des autres

Récapitulatif des prévisions de temps :

Réunions ordinaires :	5 à 6 jours par an
Réunions de Comités :	Avant chaque réunion du Conseil et parfois par téléphone